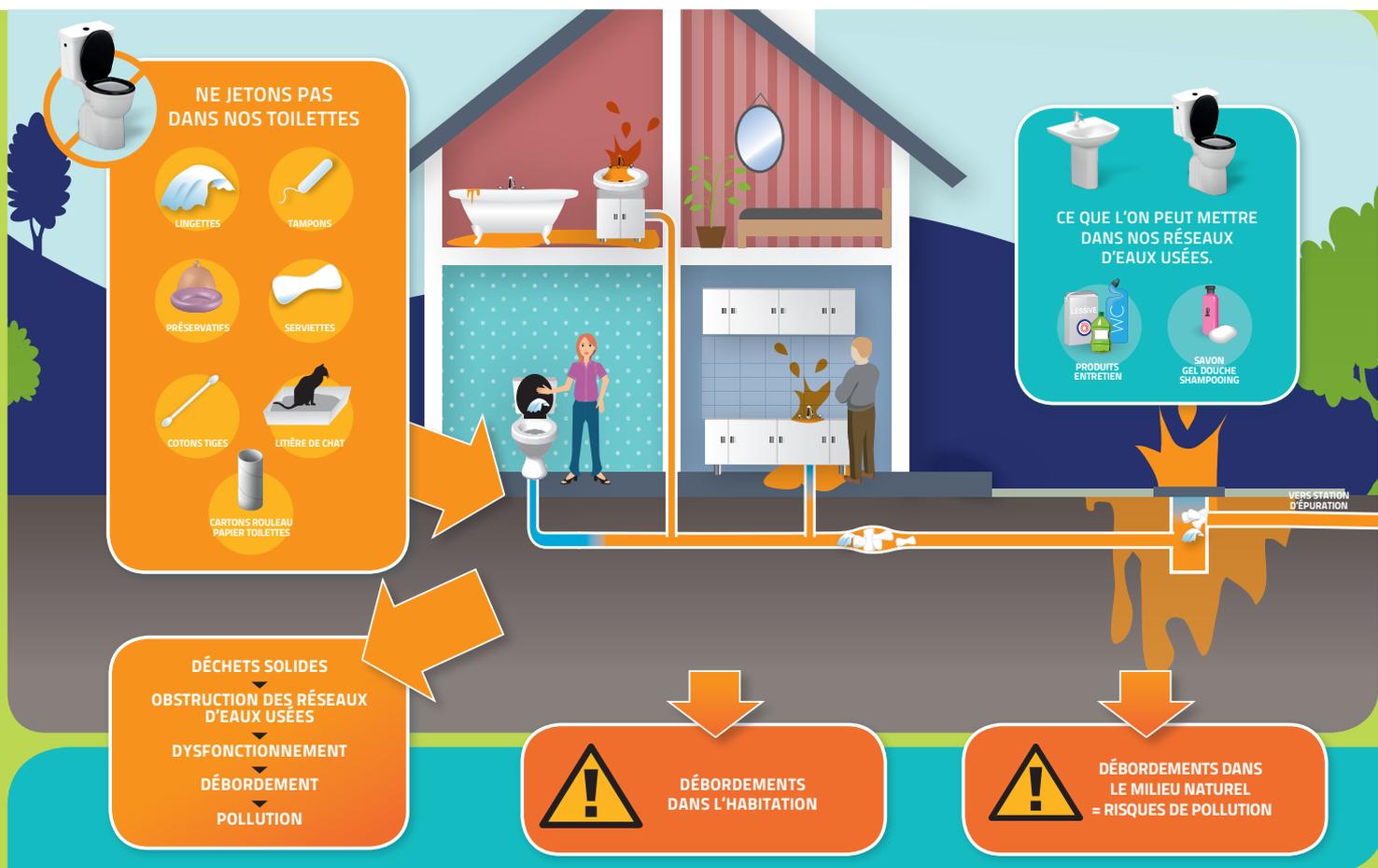


# Notice d'utilisation

## de votre réseau Assainissement Collectif

Le réseau d'assainissement collectif permet d'acheminer les eaux usées jusqu'à la station de traitement avant d'être rejetées au milieu naturel. Pour limiter les dysfonctionnements sur le réseau de collecte et à la station d'épuration, voici quelques préconisations.



Il est important de jeter **les lingettes, protections hygiéniques et couches** dans votre poubelle, les **huiles et produits encrassants** doivent être évacués à la déchetterie.

*Ces déchets bouchent les canalisations et les eaux usées pourraient alors remonter dans votre maison.*

Les **médicaments** peuvent être rapportés à la pharmacie et les **désherbants** à la déchetterie.

*Leurs molécules restent dans l'eau et au final contribuent à une pollution du milieu naturel.*

**Le réseau d'assainissement n'est pas une poubelle !**

Les dysfonctionnements présents sur les réseaux et dans les stations d'épuration entraînent des dépenses supplémentaires qui sont répercutées sur vos factures assainissement.

Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée  
Service Public d'Assainissement  
16 Rue de l'Innovation 85200 FONTENAY-LE-COMTE

assainissement@fontenayvendee.fr

**02 28 13 04 50**

Pays de  
**Fontenay-  
Vendée**



[www.fontenayvendee.fr](http://www.fontenayvendee.fr)